

COMMUNIQUÉ DE PRESSE ADEME Centre-Val de Loire

Orléans, le 22 septembre 2020

Plan France Relance : l'ADEME Centre Val de Loire accompagne les entreprises dans leur transition écologique



Présenté par le gouvernement le 3 septembre 2020, le plan France Relance prévoit **100 milliards € d'investissements publics**, dont 30 milliards € sont directement affectés au soutien à la transition écologique. Sont notamment concernées les opérations de décarbonation de l'industrie, de développement du réemploi et du recyclage, de densification et de renouvellement urbain, de soutien à l'hydrogène, de transition énergétique et écologique des TPE-PME ou encore de tourisme durable...

Doté d'une enveloppe totale de 1,2 milliard d'euros d'ici à 2022, dont 200 millions € dès cette année, le volet **décarbonation de l'industrie** se concrétise déjà par l'ouverture depuis le 10 septembre de deux appels à projets (AAP) et d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) :

- ✓ l'AAP « *Efficacité énergétique des procédés et des utilités dans l'industrie* » pour soutenir des projets d'investissement supérieurs à 3 millions € dans l'efficacité énergétique ;
- ✓ l'AAP « *Aides à l'investissement et au fonctionnement pour soutenir la décarbonation de l'industrie* » pour faciliter la transition vers la chaleur industrielle bas carbone et l'usage de chaudières biomasse plutôt que charbon, fuel ou gaz ;
- ✓ l'AMI « *évolution des procédés au service de la décarbonation dans l'industrie* » pour soutenir des projets d'envergure de transformation des procédés, par exemple en les électrifiant.

Pour M. Mohamed AMJAHDI, directeur régional de l'ADEME Centre Val de Loire, « ces premiers appels à projets constituent de réelles opportunités pour les acteurs industriels de notre région. Les entreprises ont besoin d'être soutenues. Les dispositifs que nous mobilisons doivent leur permettre d'adapter leurs outils de production pour répondre aux difficultés actuelles et aux enjeux de la transition écologique. L'enjeu est de préserver l'emploi local tout en renforçant leur compétitivité et en réduisant leur impact environnemental. C'est un défi immense que nous devons relever ensemble. »



Tous les appels à projets de l'ADEME ouverts aux entreprises sont consultables sur la plateforme :

<https://entreprises.ademe.fr/>

Les entreprises peuvent télécharger les cahiers des charges et déposer leurs dossiers en ligne.